



## Rattrapage gestes professionnels

Possibilité pour les élèves en lycée professionnel (1<sup>ère</sup>, Term Pro ou 2<sup>ème</sup> année de CAP) et sur décision du CA, d'avoir des périodes de formations professionnelles (PFMP) pour renouer avec les gestes pratiques dès le 7 septembre 2020.

## Dates du bac

7 septembre 2020 pour le français et celles d'arts appliqués et de cultures artistiques

8 septembre 2020 pour celles d'histoire-géographie et enseignement moral et civique et celles de prévention, santé et environnement

9 septembre 2020 pour celles d'économie-droit et celles d'économie-gestion.

Pour les spécialités, dates et heures sur la convocation



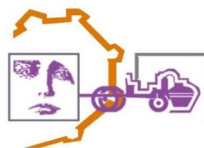
## Test de positionnement

**Nouveau** : Un test de littératie et de numératie pour les 1<sup>ères</sup> années de CAP



## Le Brevet d'Etudes Professionnels (BEP)

Il sera supprimé et remplacé par une attestation de compétences. Pour l'année 2020-2021, il pourra être possible de choisir de passer les épreuves ou d'obtenir une attestation.



## Poursuite de la réforme de la voie PRO



Deuxième année de sa mise en place avec de nouvelles familles de métier. Vous trouverez la liste ici

<http://ua-alpes-provence.peep.asso.fr/voie-pro/le-bac-pro/la-reforme-expliquee/>

Rappel :

- 2<sup>nd</sup>e par famille de métiers, spécialisation en 1<sup>ère</sup> et Terminale.
- Création d'un chef d'œuvre
- Co-intervention entre les disciplines
- Module au choix en Terminale entre « vie active » ou « poursuite d'études »

## La réforme du CAP

Le CAP peut se faire désormais en 1 ou 2 ou 3 ans ...chacun à son rythme  
Du 1 au 4 septembre = journées intégration pour les élèves en 2<sup>nd</sup>e Pro et 1<sup>ère</sup> année CAP.

Accompagnement des élèves pour trouver des stages et des contrats d'apprentissage grâce à **LA BANQUE RÉGIONALE DE L'EMPLOI ET DE L'APPRENTISSAGE (BREA)**.

[HTTPS://BREA.MAREGIONSUD.FR/](https://BREA.MAREGIONSUD.FR/)



**Restez informé !**

Facebook : UA-PEEPSup Aix-Marseille  
Site internet : <http://ua-alpes-provence.peep.asso.fr/>  
Twitter : @UAPEEPSup Aix-Marseille

## GRATUIT !

## Accompagnement et soutien scolaire

Suite à la crise sanitaire, l'UA PEEP d'Aix-Marseille a réfléchi à trouver un partenariat utile pour vous et vos enfants.

Avec **PROF EXPRESS**, finie la corvée des devoirs, un professeur peut aider et accompagner votre enfant par visio ou par téléphone!

Retrouvez plus d'informations et les APE offrant gratuitement ce service

<http://ua-alpes-provence.peep.asso.fr/recherche/les-avantages-pour-nos-adherents/prof-express/>



**Responsable** de publication : Isabelle Fery  
Rédaction : équipe PEEP UA Aix Marseille



## Bourse et Primes

Si vous avez oublié de faire votre demande, il est encore temps : du 1er septembre au 15 octobre 2020 (demande en ligne ou papier).

Prime d'équipement de 341,71€ pour les élèves boursiers et en fonction des spécialités (automatique)

Votre enfant a entre 16 et 18 ans et il reprend ses études professionnelles, il peut bénéficier d'une prime reprise d'étude

Informations sur <https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee-7511>

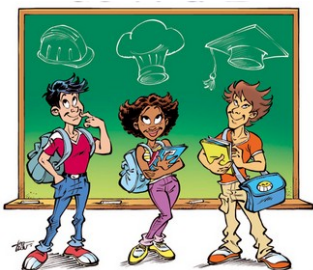


## L'orientation

Pendant le temps scolaires dans les lycées professionnels, 265h sur 3 ans pour construire son projet professionnel

Possibilité pour les élèves, jusqu'aux vacances d'automne, de se réorienter.

Une plateforme téléphonique **0 800 600 007** (Numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe. Tous les jours de 9h à 19h sauf vendredi de 9h à 13h) et un site internet [www.orientation-regionsud.fr](http://www.orientation-regionsud.fr) pour s'informer sur les filières et les métiers afin de trouver sa voie.



## BAFA

Si votre enfant a entre 17 et 25 ans, il peut se faire financer son stage grâce à la Région Sud, qui lui propose une aide de 150€ pour le 3e module du BAFA.

<https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/aide-au-brevet-daptitude-aux-fonctions-danimateur-bafa>

Les apprentis et les élèves stagiaires en voie professionnelle, âgés de 16 à 26 ans inclus, domiciliés et scolarisés sur le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur peuvent bénéficier d'un abonnement **transport** à 90€/an et des tarifs spécifiques pour les familles nombreuses ou modestes.

Renseignement sur : <https://zou.maregionsud.fr/acheter-un-pass-zou-etudes/>



Retrouvez tous les avantages pour les adhérents à la PEEP sur <http://ua-alpes-provence.peep.asso.fr/recherche/les-avantages-pour-nos-adherents/>

La Région Sud accompagne les jeunes de 16 à 26 ans pour l'accès gratuit à un ensemble de prestations chez les professionnels de santé. Informations et demande sur <https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/p-ass-sante-jeunes>



Les apprentis et les stagiaires en formation professionnelle âgés de 15 à 25 ans scolarisés en Provence-Alpes-Côte d'Azur peuvent bénéficier d'un chéquier de 80€ pour la culture et le sport.

Demande ici <https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/e-pass-jeunes>